

**Liste des décisions prises lors de la réunion du Collège de Zone du 18 janvier 2019 à Beauraing**

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

**1. APPROBATION PV COLLÈGE DES 23 NOVEMBRE, 5 ET 21 DÉCEMBRE 2018**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège des 23 novembre, 5 et 21 décembre 2018.

**2. RECOUVREMENT REDEVANCES – CONTRAINTES HUISSIERS AVRIL À JUIN 2018**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de viser et de rendre exécutoire les contraintes jointes au dossier et relatives aux créances non-payées des périodes de avril à juin 2018 ; De noter que les contraintes concernent 385 contraintes (factures) pour un total à recouvrer de 87.606,03 euros ; De charger le comptable spécial de la Zone de secours DINAPHI d'adresser lesdites contraintes aux huissiers de justice précédemment désignés par le Collège pour tentative de recouvrement.

**3. PERSONNEL OPÉRATIONNEL VOLONTAIRE – DÉMISSION**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'acter la démission d'un caporal volontaire au sein de la zone de secours DINAPHI, Poste d'Yvoir, à la date du 3 mars 2019.

**4. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – PROFESSIONNALISATION DE SERGENTS – DÉSIGNATION DU JURY**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de désigner comme suit les membres du jury pour les épreuves de professionnalisation au grade de sergent :

- 1 officier de la zone DINAPHI : le Capitaine Marc LEONARD ;
- 2 officiers d'une autre zone : le Major Pierre MINNAERT (NAGE) et le Major Francis LEBOUTTE (Luxembourg) ;
- 1 membre du Collège de zone : Arnaud ALLARD
- La Directrice administrative, Mme Sandrine DUMONT.

**5. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – PROMOTION DE LIEUTENANT – DÉSIGNATION DU JURY**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de désigner comme suit les membres du jury pour les épreuves de professionnalisation au grade de sergent : 2 officiers de la zone DINAPHI : le Capitaine Marc LEONARD et le Lieutenant Patrice LIETART ; 1 officier d'une autre zone : le Major Pierre MINNAERT (NAGE).

**6. PRESTATION DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX – SUIVI**

Ce point est reporté.

**7. DÉCISION DU CONSEIL DE ZONE - RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT – DÉSIGNATION AVOCAT**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de prendre acte du recours au Conseil d'Etat introduit contre la décision n° 7 du Conseil de zone du 4 octobre 2018 ; De confier la suite de ce dossier à Maître Julien DELVALLEE, avocat à Couvin spécialisé dans le droit de la fonction publique et droit du travail.

**8. STAGIAIRE SCOLAIRE AU POSTE DE DINANT – INFORMATION**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la demande de stage d'observation d'un étudiant en 5<sup>e</sup> Techniques, du 21 janvier au 1<sup>er</sup> février 2019 au poste de Dinant.

**9. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – ALLOCATION POUR DIPLÔME – INFORMATION**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de demander au service RH de répertorier les diplômes déjà valorisés et les agents concernés, afin de proposer une décision à un prochain conseil.

**10. AGENDA DES RÉUNIONS DU COLLÈGE**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de fixer comme suit l'agenda des réunions du Conseil et du Collège de zone :

CONSEIL + COLLEGE	COLLEGE
18 janvier 2019	29 janvier et 8 février 2019
22 février 2019	8 mars 2019 (congé carnaval)
22 mars 2019	5 avril 2019
19 avril 2019 (congé Pâques)	3 mai
17 mai 2019	29 mai 2019

14 juin 2019	28 juin 2019
12 juillet 2019	30 août 2019
13 septembre 2019	25 septembre 2019
11 octobre 2019	25 octobre et 8 novembre 2019
22 novembre 2019	29 novembre 2019
13 décembre 2019	20 décembre 2018

#### 11. DIVERS

- a) Demande d'accès à un dossier de professionnalisation : A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accorder à un agent l'autorisation de consulter le dossier de professionnalisation d'un capitaine de 2015, à l'exception des documents à caractère personnels des candidats.
- b) Promotion barémique : A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de solliciter les agents concernés par une promotion barémique, ainsi que l'EPSC de Namur, pour obtenir les informations liées aux formations de 2015 et 2016.

La Secrétaire de zone,  
Sandrine DUMONT



Par le collège,

Le Président de la Zone,  
Christophe BASTIN

